

Le GDON a pour objectif de contenir la flavescence dorée tout en réduisant les traitements insecticides sur 74 000 hectares de vignes à l'est de la Garonne, par la surveillance de la cicadelle et la recherche de la maladie dans le vignoble.

Le GDON fait aussi partie de l'**Observatoire Régional des maladies du bois**.

Plus d'informations sur le GDON des Bordeaux : [www.gdon-bordeaux.fr](http://www.gdon-bordeaux.fr)

### VOS MISSIONS

Travail de terrain d'avril-mai à octobre :

- Réaliser les contrôles d'arrachage des ceps malades
- Réaliser les comptages d'insectes et le suivi des maladies du bois
- Assurer le bon déroulement du piégeage et de la prospection
- Participer aux formations des saisonniers, professionnels et étudiants

Travail de bureau de novembre à avril-mai :

- Préparer la logistique, organiser le travail de terrain (cartographie, tableurs)
- Saisir et exploiter les données d'observations de terrain

S'impliquer pour les bilans et les partenariats de Recherche, Innovation et Développement (**proxi-détection**, **Laboratoire d'Innovation Territoriale...**)

### VOTRE PROFIL

Expérience ou formation agricole à partir de BAC + 2, débutant accepté

Connaissances viticoles appréciées, connaissance d'Excel appréciée

Bonne condition physique, goût du terrain et bon sens de l'observation

Attrait pour la cartographie et les données de terrain

Autonome, organisé.e, rigoureux.se et dynamique

Esprit d'équipe

### CONDITIONS

CDD d'un an à temps complet à partir de mars-avril 2023, basé à Beychac-et-Caillau

Forfait 215 jours annuels

Voiture de service, frais de repas pour les déplacements réguliers en Gironde

Salaire brut annuel : 25 000 € - 27 000 € selon profil et expérience

Formations à la reconnaissance de l'insecte et des symptômes des maladies assurées en interne, ainsi qu'à l'utilisation d'un logiciel cartographique (QGIS)

### CANDIDATURES

Inscrivez-vous sur le formulaire en envoyant un CV et une lettre de motivation sur <https://www.gdon-bordeaux.fr/recrutement/technicien-ne-viticole/> avant le 20 février 2023.